



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5030116

N/REF : 14/03/2025 10H04 C:001372 I:36054
V/REF : AM-25-126700-1-D1
V/Email reçu le Vendredi 14/03/2025 à 10H04

KORUS MAINTENANCE

**139 ZA du Vercors
38140 LA MURETTE**

IMMEUBLE : 46 BD CARNOT
06400 CANNES

Saint-Jeannet, le 20 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : CENTRE AMPLIFON CANNES CARNOT

MOTIF : URGENT - RECHERCHE DE FUITE - LE PLANCHER DE L'ARRIERE BOUTIQUE
S'AFFAISSE

Donneur d'ordre : _ Catherine

LE 17/03/2025 A 14H00
SUITE DDE AU SOL DE L'ACCES WC DU LOCAL "AMPLIFON" RDC :
TEST DES ALIMENTATIONS EAU CHAUDE ET EAU FROIDE, RAS
TEST FLUORESCENCE DES EVACUATIONS DU LOCAL, RAS
INSPECTION VIDEO DE LA CANALISATION HORIZONTALE A PARTIR DU REGARD SUR
LE TROTTOIR. PRESENCE IMPORTANTE DE SABLE.
PAS D'ACCES AUX COLONNES EP SUR LA TERRASSE DU DERNIER ETAGE CE JOUR.
NOUS CONSTATONS DEUX DEFAUTS D'ETANCHEITE EN TOITURE.
DES GAINES TECHNIQUES EN TOITURE OU IL MANQUE DES GRILLES DE PROTECTION
UN CHAPEAU DE VENTILATION NON PROTEGE.
NOUS PRECISONS LA REPARATION DES DEFAUTS CONSTATES EN TOITURE AVANT DE
POURSUIVRE LES INVESTIGATIONS PAR LA COPROPRIÉTÉ.

OBSERVATIONS : AUTOLIQUIDATION DE LA TVA

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
4,00	H.Agent Technique Plomberie N°1	1	81,90	327,60
4,00	H.Agent Technique Plomberie N°2	2	81,90	327,60
TOTAL H.T.				655,20
TOTAL T.T.C.En EURO				655,20

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5030116

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN